

Bulletin de liaison

Union Départementale

de Tarn-et-Garonne

Editorial

La rentrée 2021 est passée ; cette année, masque, gel hydroalcoolique et distanciation physique font toujours partie du paysage... et ne choquent plus personne.

Qu'en est-il de la fermeture des classes au premier cas détecté ? Je crois que certaines écoles sont déjà impactées. Il faut souhaiter que cela ne se produise pas trop souvent : la scolarité en présentiel est tout de même plus efficace que le travail à distance.

Nul ne sait quand cette pandémie mondiale inédite sera jugulée ; en attendant des jours meilleurs, prenons soin de nous et des autres. Cette situation particulière n'a pas empêché les DDEN de travailler et l'équipe a fait des progrès remarquables quant à la gestion des visioconférences. Il nous reste à régulièrement alimenter le site de l'Union et nous aurons « dompté » les nouvelles technologies de communication. A ce sujet, si vous avez un article à proposer, n'hésitez pas à me le faire parvenir : nous verrons avec le Bureau dans quelle rubrique l'insérer (action particulière dans une école, ou dans un village, bien sûr en lien avec nos missions).

Je vous rappelle notre thème de réflexion bisannuel : « Des relations Ecole-Parents constructives ». Le dépouillement est en cours, nous vous sollicitons régulièrement pour des compléments d'information et espérons réceptionner très vite les fiches-actions qui décrivent des pratiques particulières pour faciliter les échanges enseignants-parents dans les écoles que vous suivez. N'oubliez pas !

Nous avons d'autres dossiers en cours en lien avec la fédération : « Ecoles fleuries » et « Devenir citoyen ». Le courrier vous est parvenu dans les premières semaines après la rentrée.

Enfin deux rencontres vous sont proposées :

-la réunion plénière du 7 octobre à partir de 14h30 en présence de M. Roques, DASEN, à Montbeton ; pensez à nous répondre pour l'organisation !

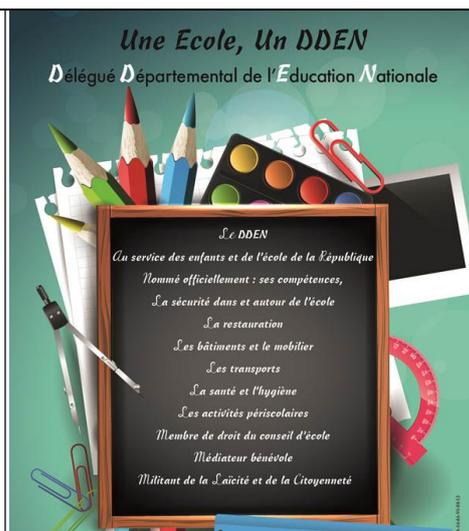
- les assises départementales des politiques éducatives en Tarn et Garonne **le 13 octobre prochain** (13h-18h) au lycée de Montech organisées avec le GAD (groupe d'appui au PEDT) : places limitées, ne tardez pas à vous inscrire !

Il me reste à vous rappeler de ne pas hésiter à faire remonter toute difficulté relevée dans les écoles où vous êtes affecté(e) et en cas de questionnement, pensez à contacter soit votre « président » de secteur, soit un membre du Bureau (voir coordonnées dans ce bulletin de liaison).

Bonne année scolaire 2021 – 2022.

Cordialement,

Camille LOPITAUX, présidente



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire,

page 2 :
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS constructives »
Assises départementales des politiques éducatives

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »



Cette année encore, la Fédération des DDEN poursuit son engagement pour l'éducation à la citoyenneté. Elle agit sans relâche concernant ce sujet et propose un concours national intitulé « *Se construire Citoyen* » auprès des écoles publiques. Rappelons que l'École publique laïque assume la mission fondamentale d'instruire et d'éduquer les jeunes citoyens appelés à devenir maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation.

Ce concours met en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves concernant la citoyenneté et à la volonté d'inciter individuellement ou collectivement les élèves des trois premiers cycles à bâtir et conduire un projet citoyen. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans le programme d'enseignement moral et civique ainsi que dans de nombreux projets d'école.

« *Se Construire citoyen* » est placé sous le Haut parrainage du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le marrainage du Ministère de l'Intérieur avec la Ministre Déléguée à la Citoyenneté. « *Se Construire citoyen* » est aussi soutenu par plusieurs partenaires associatifs : le Défenseur des Droits, l'AMF (Association des Maires de France), le Syndicat des Inspecteurs SIEN UNSA, la JPA, la CASDEN, Ma belle tribu et la MGEN.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Organisée depuis plus de 40 ans par la Fédération nationale des DDEN avec le soutien du ministère de l'Education nationale, l'opération « Ecoles Fleuries » est un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage et vise à permettre aux élèves :

- D'agir sur leur cadre de vie et de l'améliorer,
- D'observer, grandeur nature, les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement ;
- D'aborder les apprentissages et les compétences en situation réelle ;
- De partager, respecter le travail de chacun à travers un projet commun.

Cette année, l'OCCE, ne reconduit pas son action « APPRENDRE EN JARDINANT ». Nous sommes donc seuls pour organiser ce concours.

Chaque DDEN contacte la ou les écoles où il est nommé. Si l'école conduit une action autour du jardinage, il leur faire part de notre opération. Il faut insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de demander un travail supplémentaire mais de les accompagner et de valoriser le travail qui est conduit.

Cette action comprend une partie départementale où toutes les écoles souhaitant participer recevront la documentation sur ce concours, du matériel de jardinage et des graines. Parmi elles, nous avons la possibilité de choisir 2 ou 3 classes qui participeront au concours national.

Calendrier de mise en place de cette action :

Octobre à décembre 2021 Inscription des classes
Mai-juin 2022 : visite du Jury départemental dans les écoles
Fin juin 2022 : propositions du Jury départemental des dossiers pour le Jury national
Septembre 2022 : envoi par les Unions départementales des dossiers sélectionnés à la Fédération.
Octobre 2022 : réunion du Jury national du Concours des Ecoles Fleuries.



LES REUNIONS DE RENTREE

L'Union Départementale a programmé une rencontre de tous les DDEN de Tarn et Garonne pour échanger sur notre mission et faire le point sur les actions départementales en présence de M. ROQUES, DASEN du Tarn et Garonne.

Celle-ci aura lieu le **jeudi 7 octobre de 14 30 à 17h** à Montbeton, salle Tire Crabe.
Des réunions par circonscription seront organisées en novembre et décembre.

ASSISES DEPARTEMENTALES DES POLITIQUES EDUCATIVES.

MERCREDI 13 OCTOBRE 2021
AU LYCÉE OLYMPE DE GOUGES À MONTECH
DE 13H À 18H

Assises départementales des politiques éducatives

A DESTINATION DES DES ÉLUS, PROFESSIONNELS ENFANCE/JEUNESSE, DIRECTEURS D'ÉCOLE, ENSEIGNANTS, DIRECTEURS D'ACCUEIL DE LOISIRS, ANIMATEURS ET PARENTS D'ÉLÈVES

La DSDEN et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ont décidé d'organiser une rencontre des acteurs éducatifs qui participent à la mise en œuvre des PEDT. Celle-ci doit permettre d'échanger sur les politiques éducatives locales afin d'enrichir les PEDT.

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

L'UD DDEN de Tarn et Garonne participe à l'organisation de cette journée avec d'autres partenaires : CAF, Ligue de l'Enseignement, FCPE, Francas, OCCE, ...

Dans leurs missions, les DDEN doivent veiller au bon fonctionnement des activités périscolaires et à leur développement et à ce titre nous sommes concernés par la mise en place des PEDT et par ces ASSISES.

Tous les DDEN sont cordialement invités à y participer.

Pré-inscription obligatoire sur le lien suivant

<https://framaforms.org/pre-inscription-assises-departementales-des-politiques-educatives-1625745955>

POUR DES RELATIONS ECOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES

Synthèse des enquêtes collectées

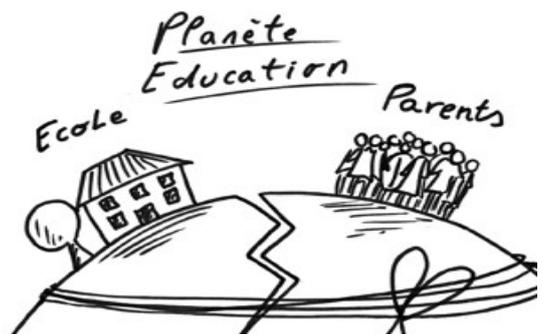
Nous avons enregistré 143 questionnaires :
24 écoles sont représentées avec un nombre variable de réponses (de 1 à 22)

Elles sont en majorité rurales 84,1%, le grand Montauban a très peu réagi à nos sollicitations. 2,3 % sont situées en zone d'éducation prioritaire.

44 enquêtes citent la présence d'une Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Seuls 17 enseignants ont complété le questionnaire (problème lié au montage technique de l'enquête ou manque de temps dû à la pandémie ?).

Concernant les parents, 33 % sont délégués, 16 % appartiennent à une APE locale et seulement 1,7% à la FCPE.



Lors de l'AG, nous avons élaboré un planning prévisionnel, mais celui-ci a dû être révisé :

- Collecte des pratiques intéressantes, voire innovantes dans les relations Ecole – parents (juin 2021 repoussé à novembre 2021) : aucune fiche-action a été fournie à ce jour.
- Définition des grands axes de travail : certains thèmes sont évidents (par exemple le rôle des parents délégués), d'autres sont à relever dans les réponses rédigées. (octobre 2021)
- Concrétisation de partenariats pour mener la réflexion sur les thèmes retenus (avant décembre 2021)
- Organisation d'une ou deux « tables rondes » et / ou proposition « Le rôle des parents délégués » (report au printemps 2022 en raison d'autres opérations comme les Assises départementales auxquelles les DDEN participent aussi)
- Elaboration d'un livret d'information sur le thème étudié (automne 2022).

Le groupe de travail est restreint et mériterait d'être complété : si le sujet vous intéresse, contactez Geneviève Lasserre (06 73 32 15 49) ou Camille Lopitiaux (06 80 92 38 38).

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL

A l'occasion de ce renouvellement quadriennal, 16 collègues n'ont pas souhaité demander le renouvellement de leur mandat en raison de leur âge ou pour des questions de santé. Malgré tous nos efforts pour recruter de nouveaux DDEN, nous n'avons pu trouver que 13 nouveaux candidats.

Pour ce mandat de 4 ans, une liste de 59 candidats a été soumise au CDEN et validée. Ils interviendront dans 114 écoles soit une présence dans 57% des écoles du département. Cette situation présente des disparités entre les diverses circonscriptions du département avec des difficultés plus importantes pour recruter en milieu urbain (Montauban, Castelsarrasin et Moissac) et dans le secteur de Beaumont.

Malgré cette situation, le Tarn et Garonne reste un département avec un nombre relativement important de DDEN. En Midi-Pyrénées, seul le département du Tarn a un taux de présence plus important dans les écoles.

REUNIONS STATUTAIRES

Notre AG annuelle prévue initialement en mars 2021, a été reportée au 18 mai 2021 en raison des mesures de confinement liées à la crise sanitaire. Elle s'est tenue à Piquecos en présence de 26 membres ; 15 membres étaient excusés. Les divers rapports ont été adoptés à l'unanimité. Elle a procédé au renouvellement du CA ; Ont été élus à l'unanimité : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, LASSERRE Geneviève, LE JANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, VIGROUX Alain.

Ce CA a élu le Bureau suivant :

Présidents d'Honneur :	Claude Soufflet, Alain Vigroux
Présidente :	Camille Lopitiaux (06 80 92 38 38)
Vice-présidentes :	Yvette Bes et Geneviève Lasserre
Secrétaire départemental :	Gino Pessotto
Secrétaire adjoint :	Louis Le Jannou
Trésorier :	Jean Claude Ducros
Trésorier Adjoint :	Jean Ramond

LES REFERENTS DE SECTEUR 2021/2022

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- circ. Castelsarrasin :	RIGOUSTE Claude	claude.rigouste@orange.fr
- circ. Caussade :	PESSOTTO Gino	gino.pessotto@orange.fr
- circ. Montauban Centre :	LE JANNOU Louis	louis.lejannou@orange.fr
- circ. Montauban ASH :	OLIÉ René	roteg@orange.fr
- circ. Montauban Sud :	DUCROS Jean-Claude	ducrosjeanclaude1@gmail.com
- circ. Valence d'Agen :	CRISTIN Robert	rcristin@orange.fr

L'appel au DDEN référent est une possibilité mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM **Prénom**

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'**Union DDEN 82** et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.